



43^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission des droits de l'homme sur le Sud Soudan

Genève, 9 mars 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Commission pour son rapport annuel. Elle félicite le Soudan du Sud pour la première étape de la formation d'un gouvernement de transition d'unité nationale et appelle toutes les parties à collaborer pleinement pour atteindre une paix durable. Le conflit armé a causé de grandes souffrances pour la population civile. Par ailleurs, la situation humanitaire s'est aggravée ces derniers mois : selon les Nations Unies, plus de la moitié de la population serait en situation d'insécurité alimentaire.

Le rapport actuel de la Commission note que dans certaines régions du pays, le gouvernement et les groupes armés auraient délibérément affamé des civils comme méthode de guerre. Le rapport mentionne également la persistance des violences sexuelles et basées sur le genre, liées au conflit, et du recrutement d'enfants soldats.

La Suisse est alarmée par ces violations et atteintes graves aux droits de l'homme et ces violations du droit international humanitaire. Elle appelle le gouvernement de transition à mettre fin à l'impunité en mettant en œuvre le chapitre V de l'accord sur la résolution du conflit ainsi que les mécanismes de justice transitionnelle. A cet égard, la Suisse souligne le rôle central revenant aux victimes dans les processus de traitement du passé crédibles.

Madame et Messieurs les Experts,

Comment la communauté internationale peut-elle soutenir le processus de traitement du passé et contribuer à renforcer le rôle central que jouent les victimes ?

Je vous remercie.